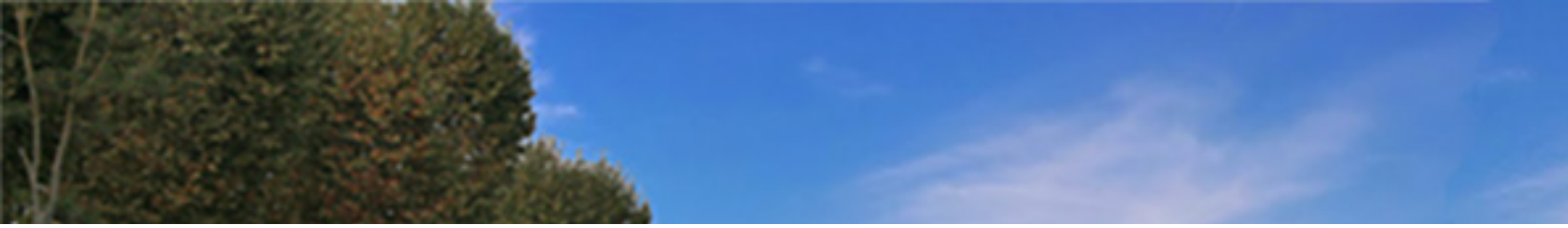

Collecte des déchets

La collecte des déchets est assurée par les services de la Communauté des Communes du Volvestre

Calendrier des collecte pour l'année 2025 pour notre commune. Si vous vous souhaitez télécharger celui ci clique sur ce lien.

Les 3 grandes catégories de déchets à trier :

- **Déchets recyclables (conteneur jaune):**

La collecte du tri sélectif dans les bacs jaunes, se fait le mardi des semaines paires. Pour les habitations disposant d'un bac individuel, il leur est demandé de sortir le bac le lundi soir et de le rentrer dès que possible après passage du service de collecte.

- **Déchets non recyclables (conteneur gris):**

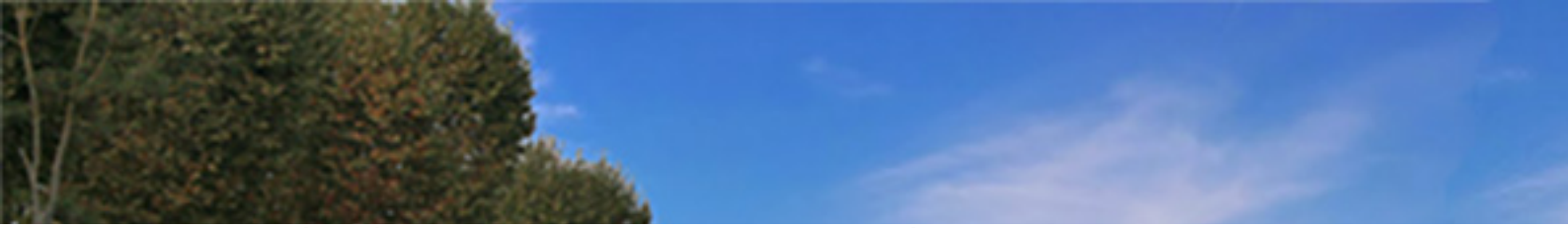

Les ordures ménagères dans les bacs gris sont collectés le vendredi. Pour les habitations disposant d'un bac individuel, il est demandé de sortir le bac le jeudi soir et de le rentrer dès que possible après passage du service de collecte.

- **Déchets organiques (composteur):**

Afin de réduire le volume des ordures ménagères, il est possible de faire du compostage. Il peut y être mis par exemple : l'essuie-tout non imprimés, épluchures (fruits et légumes), coquilles d'œufs, fruits et légumes avariés, marc de café et sachets de thé, restes de repas (non gras et sans sauce), pain émietté, fleurs fanées, plantes d'intérieur (sans pot ni plastique) ... La communauté des communes du Volvestre peut fournir des composteurs aux habitants volontaires, pour cela vous pouvez compléter la demande ici ou téléphoner au 05 61 90 99 63. Il est possible de bénéficier d'une formation de 30 minutes lors de la récupération du composteur pour une meilleure utilisation de celui-ci..

Si besoin vous pouvez télécharger l'essentiel sur la gestion de vos déchets

Si votre conteneur est cassé ou trop petit, vous pouvez demander son changement en téléphonant au 05 61 90 99 63 ou sur la page spécifique de la communauté des communes

Si vous souhaitez signaler un problème de collecte, vous pouvez téléphoner au 05 61 90 99 63 ou le signaler sur la page spécifique de la communauté des communes.

A cela s'ajoute :

- **Les déchets spécifiques à apporter en déchetterie:**

  Certains déchets nécessitent un traitement particulier et ne doivent pas être jetés dans les conteneurs jaunes de tri. Apportez- directement en déchetterie,: les grands cartons, les produits toxiques (peintures, solvants, piles, ampoules fluo-compactes ...), les appareils électroniques (téléphones, ordinateurs, appareils électro-ménagers ...), les végétaux (branches, déchets de jardin ...) ... Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page spécifique de la communauté des communes.

  Sur le territoire de la Communauté des Communes du Volvestre, 2 déchetteries sont présentes (horaires d'ouvertures : du mardi au samedi, 8h45-11h45 et 14h-17h45) : une à Carbonne et une à Montesquieu-Volvestre . Pour plus d'information vous pouvez consulter la page déchetteries de la communauté des communes .

  Pour avoir accès aux déchetteries, il faut être en possession de la carte d'accès que vous pouvez récupérer :

  - à la mairie,

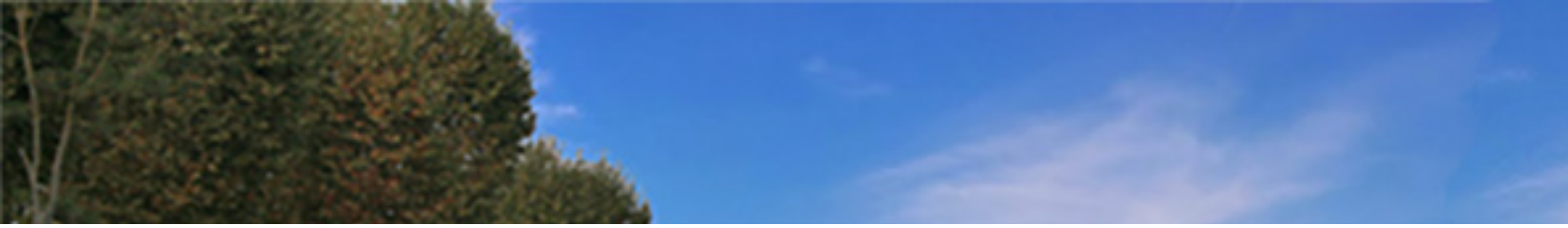

- au siège de la communauté des communes
- ou en vous inscrivant en ligne sur volvestre.ecocito.com.

Pour cela il vous faudra fournir un justificatif de domicile et d'une carte grise du véhicule qui sera utilisé.

- **Les encombrants:**

Est considéré comme encombrant tout objet de volume imposant ne rentrant pas dans une voiture. Pour cela, sur notre commune, la communauté des communes du Volvestre organise une collecte dite "des encombrants" 2 fois par an.

Pour cette année 2025, les dates sont :

- le jeudi 29 janvier 2026

- le jeudi 24 septembre 2026

Afin de pouvoir avoir bénéficier du passage du personnel de collecte il faut s'inscrire sur la page spécifique au plus tard la veille à 12H00.

- **Points d'apport volontaire verre et textile :**

Sur la commune il est mis à disposition 1 point d'apport volontaire pour le verre et 1 point d'apport volontaire pour le textile.

Le point de collecte du verre se situe à coté du parking de la mairie. Collecteur de verre Merci de respecter les règles de collecte et de sécurité (ne rien déposer au sol ....).

Le point de collecte du textile se situe derrière l'église face au terrain de basket Collecteur de textile .

Si vous constatez que ces collecteurs sont pleins ou non utilisables vous pouvez contacter le service de collecte de la communauté des communes au 05.61.90.80.70 .

Testez vos connaissances sur le tri :
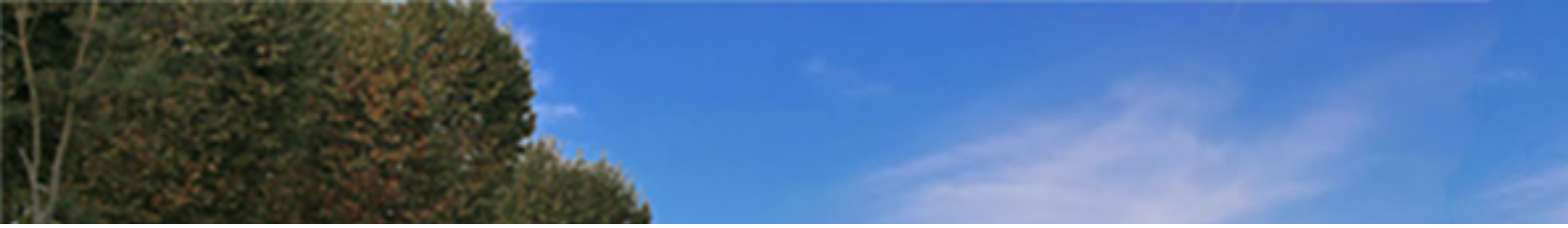
Cliquez sur l'image pour commencer le quiz sur le tri sélectif :